



Colonne électrique dans mon immeuble alimentant l'immeuble voisin

Par **bencollard**, le **16/10/2009** à **11:00**

Bonjour,

Je suis propriétaire de deux appartements dans un immeuble composé de 4 logements. Le propriétaire de l'immeuble mitoyen au mien me demande de faire passer un câble d'alimentation électrique (par le biais d'EDF) afin d'alimenter son logement. Apparemment les deux immeubles étaient reliés ensemble à l'époque, et la colonne centrale se trouve donc dans mon immeuble.

Il a besoin de mon autorisation (et j'imagine de celle des autres propriétaires de mon immeuble) pour entamer les travaux.

Que dois-je faire? accepter ou refuser? Quelles peuvent être les contraintes ou les risques si son immeuble est alimenté en électricité depuis l'intérieur du mien?

Merci beaucoup,

BC